

<b>Zeitschrift:</b>	Actes de la Société jurassienne d'émulation
<b>Herausgeber:</b>	Société jurassienne d'émulation
<b>Band:</b>	113 (2010)
<b>Artikel:</b>	Découverte de l'alysson des montagnes ( <i>Alyssum montanum L.</i> ) dans le canton du Jura
<b>Autor:</b>	Juillerat, Philippe / Juillerat, Laurent
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-553662">https://doi.org/10.5169/seals-553662</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Découverte de l'alysson des montagnes (*Alyssum montanum L.*) dans le canton du Jura

Philippe et Laurent Juillerat

Nous relatons ici la découverte de l'alysson des montagnes dans le canton du Jura. Cette plante emblématique des rochers calcaires était surtout connue dans le Jura bâlois et soleurois. Des recherches spécifiques n'ont pas permis de confirmer une ancienne mention des rochers d'Orvin.

L'alysson des montagnes est une magnifique crucifère des rochers calcaires. Dès la fin avril, cette plante vivace développe de nombreuses tiges ascendantes qui portent chacune une grappe compacte de fleurs jaune vif. Les pétales, relativement grands (quatre à six millimètres), étalés et légèrement émarginés, distinguent l'espèce des autres représentants du genre en Suisse. Chaque tige est garnie de nombreuses feuilles linéaires à spatulées. Feuilles et tiges sont recouvertes d'un tomentum de poils étoilés qui donne à la plante sa couleur vert grisâtre. Ce duvet caractéristique limite l'absorption du rayonnement solaire et empêche un réchauffement excessif des feuilles. Il réduit l'évapotranspiration et permet d'économiser l'eau qui, sur les dalles calcaires, se fait plutôt rare.

A distance, la plante pourrait vaguement se confondre avec la drave aïzoon (*Draba aizoides*), une autre crucifère qui fleurit au début du printemps et qui affectionne également les parois vertigineuses. Cependant, à l'exception de la couleur de leurs fleurs et du milieu qu'elles occupent, ces deux espèces ont peu de points communs. Autre plante à fleur jaune, l'aurinie des rochers ou corbeille d'or (*Aurinia saxatilis*) est une proche cousine de notre alysson. Elle est fréquemment cultivée sur les murs de nos villes et tend à se répandre dans les falaises. En plus de la couleur de leurs fleurs, les deux espèces possèdent des feuilles vert grisâtre, une ressemblance qui peut entraîner certaines confusions. Outre de grandes rosettes stériles, l'aurinie se distingue par ses fleurs en corymbe, alors qu'elles sont en grappe chez l'alysson des montagnes.



Fig. 1. *Alyssum montanum*, Ederswiler, Habschälle, avril 2009 – Philippe Juillerat.



Fig. 2. *Alyssum montanum*, Ederswiler, Habschälle, avril 2009 – Philippe Juillerat.

L’alysson des montagnes est distribué sur la plupart des reliefs calcaires d’Europe centrale et méridionale, du sud de l’Espagne au nord de l’Allemagne, en passant par l’Italie et la péninsule Balkanique. Plus à l’est, il est représenté par la sous-espèce *gmelinii*. A plus petite échelle, l’alysson des montagnes a une répartition plutôt morcelée. Il est rare en France voisine où il n’est signalé sur la Côte dijonnaise en Bourgogne, à Champagnole et dans les reculées de Poligny et des Planches-sur-Arbois en Franche-Comté, de même que dans le Jura alsacien. Au sud de l’Allemagne, on le rencontre surtout dans le Jura souabe.

Hormis deux populations en Valais et une à Burgdorf dans le canton de Berne, l’alysson des montagnes possède son centre de gravité en Suisse dans le Jura bâlois et soleurois. Il colonise surtout les promontoires rocheux surplombant le bassin versant de l’Ergolz, rivière traversant Liestal et se jetant dans le Rhin à Augst, ainsi que celui de la Birse en aval de Soyhières. D’autres populations sont dispersées sur la chaîne méridionale du massif jurassien entre Granges et Olten. Jusqu’à ce jour, l’espèce n’a jamais été citée dans le canton du Jura alors qu’elle a été mentionnée une seule fois dans l’actuel Jura bernois par Thiébaud (1955), aux Roches d’Orvin. Malheureusement, celui-ci ne donne aucune précision quant à la localisation de cette station puisque l’espèce est à peine mentionnée dans une liste floristique des « espèces de la montagne » présentes à la garde des Roches d’Orvin. Dommage que Thiébaud ne mette pas mieux en exergue cette espèce emblématique dans son article ! Plus étonnant, cet auteur indique que toutes les espèces *intéressantes* sont déposées à l’herbier de Neuchâtel, ce qui, après contrôle, n’est pas le cas de notre alysson. Dès lors, soit Thiébaud considérait sa découverte comme relativement banale, soit la mention résulte d’une confusion avec une autre espèce. Au vu de la qualité du floriste, nous pouvons assurément exclure une erreur de détermination.

C’est munis d’une longue-vue et de jumelles que nous avons tenté de localiser au début du printemps 2008 la station de cet alysson dans les falaises des Roches d’Orvin. De longues heures passées à scruter les blocs de rochers, à gravir des pentes abruptes pour nous faufiler ensuite dans des vires plutôt vertigineuses, ont été récompensées par de belles redécouvertes : la capillaire des sources (*Asplenium fontanum*), le daphné des Alpes (*Daphne alpina*), déjà connus de Jean-Michel Gobat (Jacquat et Gobat 1980, com. pers.), l’épervière bupleuvre (*Hieracium bupleuroides*) trouvée à l’époque par Germain Gigon (Jacquat et Gobat 1980). Ajoutons à cette liste la découverte de la sarriette des Alpes (*Acinos alpinus*) connue jusqu’ici uniquement du sommet de Chasseral.

En ce qui concerne l’alysson, nous n’avons pas été en mesure de localiser la station en 2008, ni en 2009, malgré de nouvelles recherches systématiques. Vu la taille des rochers d’Orvin, il n’est pas impossible que

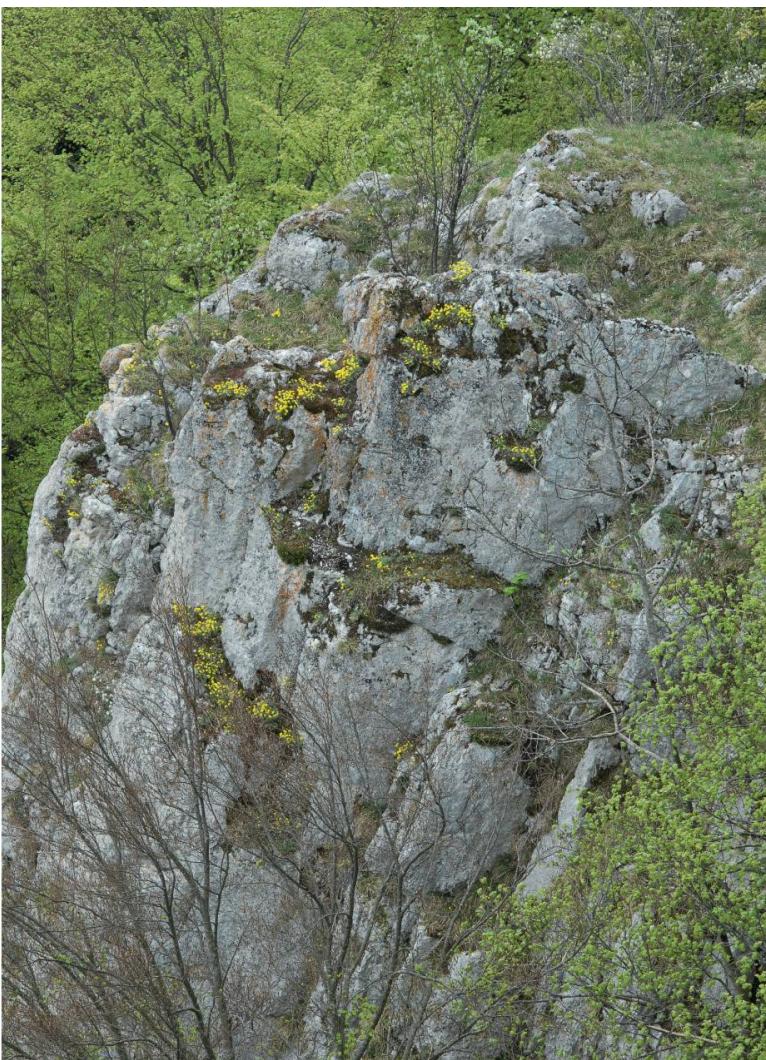


Fig. 3. *Alyssum montanum* dans la falaise du Raemelsberg à Kleinlützel, avril 2009 – Laurent Juillerat.



Fig. 4. *Amelanchier ovalis*, Kleinlützel, Raemelsberg, avril 2009 – Laurent Juillerat.

l'espèce subsiste quelque part à l'abri des regards. Ne l'ayant pas trouvé à cet endroit, nous avons pris le parti de tenter notre chance ailleurs. Les stations connues plus proches de notre région sont toutes situées dans le Jura soleurois, à Wandfluh au-dessus de Granges (K. H. Müller in Wagner 1994), Röti Flue à Bärschwill au sud-est de Liesberg (relevé n°2543 in Richard 1970, P. Zimmermann in Wagner 1994) et Raemelsberg à Kleinlützel (Brodtbeck 1997). Le 26 avril 2009, nous nous rendons dans cette dernière localité dans le but d'observer notre crucifère tant convoitée. Et là... quel tableau que ces magnifiques corolles ponctuant d'un jaune citron les têtes des falaises calcaires ! Ce spectacle nous encourage à poursuivre notre prospection en direction du canton du Jura distant de quatre kilomètres seulement. Après un bref coup d'œil sur une carte au 1:25000, nous arrêtons notre choix sur une falaise prometteuse située à l'est de la route reliant Movelier à Ederswiler, au lieu-dit « Habschälle », à une altitude d'environ huit cent cinquante mètres. Après quelques minutes de marche, de grandes taches jaunes apparaissent sur le sommet des rochers calcaires... Nous osons à peine y croire : des centaines d'alyssons s'épanouissent là en plein soleil ! S'accrochant aux quelques parois verticales, ils insèrent leurs racines dans les moindres anfractuosités disponibles en compagnie de quelques petites épervières (*Hieracium humile*) et autres draves aïzoon (*Draba aizoides*). Sur les dalles plus horizontales, les alyssons recouvrent des sols squelettiques en compagnie de quelques touffes de seslier bleuâtre (*Sesleria caerulea*), de fétuques (*Festuca sp.*), d'orpis blanc (*Sedum album*), de germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*) et de germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), de temps à autre parasitée par les petits filaments de la cuscute du thym (*Cuscuta epithymum*). D'autres plantes intéressantes ont trouvé ici un milieu à leur convenance. Citons entre autres le genêt poilu (*Genista pilosa*), le gaillet à feuilles inégales (*Galium anisophyllum*), le séséli libanotis (*Seseli libanotis*), la globulaire allongée (*Globularia bisnagarica*), le merisier odorant (*Prunus mahaleb*) et l'amélanchier (*Amelanchier ovalis*).

En quittant ces rochers ensoleillés pour atteindre une centaine de mètres plus loin une falaise exposée au nord-ouest, nous laissons un environnement à tendance « méditerranéenne » pour rejoindre une ambiance beaucoup plus « alpine ». Une nouvelle surprise nous attend en la présence de quelques pieds de gentiane de Clusius (*Gentiana clusii*). A notre connaissance, il s'agit là d'une des populations les plus septentrionales de Suisse. Témoins d'une époque plus fraîche, ces plantes ont vraisemblablement résisté ici depuis les dernières grandes glaciations. Quelques tabourets des montagnes (*Thlaspi montanum*) poussent à proximité, de même que dans la hêtraie surplombant la barre rocheuse, une vingtaine de pieds de la berce du Jura (*Heracleum sphondylium* subsp. *alpinum*). Ici également, il s'agit d'une des populations les plus isolées et les plus septentrionales de cette espèce endémique du massif jurassien.



Fig. 5. Le promontoire d'Habschälle avec les champs de Movelier en arrière-plan, avril 2009 – Philippe Juillerat.



Fig. 6. *Prunus mahaleb*, Ederswiler, Habschälle, avril 2009 – Philippe Juillerat.

*Laurent Juillerat est biologiste indépendant à Neuchâtel depuis 2002. Naturaliste polyvalent, il est l'actuel secrétaire du Cercle d'études scientifiques de la Société jurassienne d'Émulation.*

*Philippe Juillerat est collaborateur du Centre du réseau suisse de floristique (CRSF) à Genève, où il est responsable des bases de données. Il est également président du Groupe d'étude floristique du Jura et du Jura bernois (filago).*

## FILAGO

Vous pouvez contribuer à améliorer la connaissance de la flore jurassienne en transmettant vos observations botaniques sur [www.filago.ch](http://www.filago.ch). Ce site internet vous permettra en outre de consulter les cartes de répartition de toutes les plantes du Jura et du Jura bernois, de même qu'une importante iconographie.

## BIBLIOGRAPHIE

- AESCHIMANN D. & HEITZ C. (2005). *Index synonymique de la flore de Suisse et territoires limitrophes (ISFS)*. Genève. 323 p.
- BRODTBECK & al. (1997). *Flora von Basel und Umgebung 1980-1996 Teil 1*. Bâle. 543 p.
- JACQUAT M. S. & GOBAT J.-M. (1980). «Notes botaniques jurassiennes II ». *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* (Porrentruy) 83, 129-138.
- RICHARD J.-L. (1970). «Carnet de terrain 1970». Relevés 2400-2561.
- THIEBAUD M. (1955). «Sur la flore de la région biennoise et de la chaîne de Chasseral » – *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles* (Neuchâtel) 78, 105-130.
- WAGNER G. (1994). «Verbreitungsatlas der Farn- und Blütenpflanzen der Schweiz : Nachträge und Ergänzungen Zweite Folge». 156 p.

